

DEUX « RÈGLES D'OR » :

RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES ET LIMITER LE BRASSAGE DES GROUPES

1. protocole entrée : UN LAVAGE RIGOUREUX DES MAINS

-entrée des enfants de la garderie dans le hall de l'école (= sas d'attente)

-entrées des enfants du bus qui attendent sur le parcours tracé dans la cour de récréation.

-Pendant ce temps, 1 enseignant accueille les enfants qui sont au portail et viennent s'installer dans les 3 zones de la cour pour jouer. 1 classe = 1 zone.

Remarque 1 : tous les enfants se lavent les mains (obligatoire) et passent si besoin aux toilettes.

Remarque 2 : Les élèves de la garderie et du bus, qui entrent en classe les premiers, ont eux-aussi une récréation (temps calme), mais dans la classe : activité dessins/ lecture-plaisir... (les enfants peuvent accéder aux bibliothèques de classe)

• **lavage de mains 6 fois par jour** (à l'entrée en classe, avant et après la récréation). La cantine s'en occupe sur le temps de midi. Idem pour l'après-midi.

Il vaut mieux prévenir que guérir. L'IEN a bien rappelé que le directeur portait la responsabilité du protocole sanitaire.

Remarque : même fonctionnement l'après-midi avec :

1. entrée des enfants de la cantine (classe par classe)

2. entrée des enfants du portail

ATTENTION ! EN CAS DE PLUIE :

1. Chaque classe est en file indienne sous le préau.

-Les CE1 rentrent par l'issue de secours située sous le préau.

-Les CP entrent dans le hall de l'école.

-Les CE2 attendent en file indienne sous le préau, le temps que les CP aient terminé le RITUEL DU LAVAGE RIGOUREUX DES MAINS.

2. protocole de sortie :

- sortie des enfants de la garderie
- sortie des enfants du bus classe après classe
- sortie des enfants au portail classe après classe

3. récréations décalées : application de la note de rentrée de notre Inspecteur (Il a bien été précisé que l'idée de créer différentes zones est bonne pour la limitation du brassage).

- récréation CE2 seuls à 10h10
- récréation CP/CE1 à 10h40 avec 10 minutes d'écart entre les 2 niveaux +
Dans la cour : 2 zones (1 zone = 1 classe)
- Jeux proposés : jeux de ballon (2 ballons attribués par classe : 1 couleur de ballon = 1 classe), dessins à la craie sur le sol de la cour , parcours athlétiques (parcours à la peinture).

REMARQUE : Afin de limiter au maximum la propagation du virus, la limitation du brassage est aussi appliquée à la cantine. Nous menons un travail d'équipe avec Hanane, la responsable de la cantine, pour assurer une cohérence entre le scolaire et le périscolaire.

4. Les gestes barrières à respecter en plus du LAVAGE RIGOUREUX DES MAINS :

- pas d'embrassade ni serrage de mains
- mouchoirs à usage unique
- toux et éternuement dans le coude,
- lavage des mains après s'être mouché,
- limitation des déplacements dans la classe,
- deux personnes maximum aux toilettes,
- éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche

5. Sur les conseils de notre Inspecteur, la superficie des classes le permettant à OZAN, la distanciation physique entre les enfants est conservée, **que ce soit dans la classe ou à la cantine.**

6. Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les enseignants et personnels en présence des élèves ainsi que pour toute personne entrant dans l'école.

7. La ventilation et l'aération des locaux est la plus fréquente possible et d'au moins 15 minutes à chaque fois. **Les locaux sont nettoyés et désinfectés chaque jour.**

8. Les parents, élèves, personnels sont informés et impliqués dans la limitation de la propagation du virus.

La vigilance des familles est essentielle (signalement de symptômes et de tests positifs dans le foyer)

Rappel aux parents :

- rappeler à son enfant les gestes barrières,
- respecter scrupuleusement les horaires de dépose et reprise,
- éviter tout attroupement aux entrées et sorties de l'école,
- fournir si besoin une bouteille d'eau personnelle et des mouchoirs jetables,
- ne pas mettre son enfant à l'école s'il ressent plusieurs symptômes qui pourraient faire penser à une contamination par le virus : toux, maux de tête, de ventre, nez qui coule.
- un enfant qui a de la fièvre ne doit pas venir à l'école.

Les élèves ayant été testés positivement au Covid-19, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Le directeur doit en être informé au plus vite.

Dans l'hypothèse d'une circulation accrue du virus sur tout ou partie du territoire, l'organisation pédagogique pourrait être amenée à évoluer, sur demande des autorités sanitaires, afin de continuer à assurer l'éducation pour tous en toute sécurité.